Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260605-D202606009-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le Conseil Municipal de PABU convoqué par le Maire, s'est réuni le 5 juin 2026 à 18h30.

Date de convocation : 26 mai 2026

MEMBRES PRESENTS :

LOUIS Guillaume / ALLO Olivier / ANDRE Catherine / BECHET Christine / BOGAS Patrice / CHIKH Karim / CORNIC Catherine / DEREAT Jean-Yves / FAMEL Antinéa / FLEUROT Jennifer / GOURRET Denis / HELARY Philippe / HENRY Bernard / KARROUMI Jamila / LESCURE Rémi / MARCHAND Cinderella / PIN Coralie / THOMAS Denise / TOURBOT Philippe

MEMBRES ABSENTS :

RONGIER Claude
ROBERT Pascale
VERGNIAUD Mélanie
LYNCH Charles-Edouard

POUVOIRS :

RONGIER Claude : procuration à BECHET Christine
ROBERT Pascale : procuration à CORNIC Catherine
VERGNIAUD Mélanie : procuration à ALLO Olivier
LYNCH Charles-Edouard : procuration à LOUIS Guillaume

Soit, membres en exercice : 23 ; membres présents : 19 ; nombre de votants : 23

SECRETAIRE DE SEANCE : MARCHAND Cinderella

DELIBERATION N°2026.06.009 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°2

Rapporteur : D. GOURRET

La commune a entrepris, sur la base de l'avis favorable de la commission aménagement réunie fin avril, de s'engager dans un projet de géothermie permettant de chauffer l'école du bourg et la mairie. Ce projet permet de renouveler le mode de chauffage actuel en installant une pompe à chaleur reliée à des forages et puisant l'énergie dans le sol.

Le projet est estimé à 189 000.00 € HT (soit 216 000.00 € TTC) et la maîtrise d'œuvre est engagée pour 20 000.00 € HT (soit 24 000.00 € TTC). Il est proposé au conseil municipal de créer une opération budgétaire n°117 « Géothermie Ecole-Mairie » et de lui attribuer la somme de 200 000.00 €

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20260605-D202606009-DE

Entendu le rapport, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une opération budgétaire n°117 intitulée « Géothermie Ecole-Mairie »

DECIDE de la modification suivante concernant les crédits inscrits au budget primitif 2026 :

	Augmentation sur crédits ouverts	**Diminution sur crédits ouverts**
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 117 Géothermie Ecole-Mairie Compte 231 Immobilisations corporelles en cours	200 000.00 €	
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 116 Batiments divers Compte 231 Immobilisations corporelles en cours		75 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 135 Ecoles Compte 231 Immobilisations corporelles en cours		20 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 113 Voirie Compte 2135 Installations générales, agencement		10 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 115 Self Compte 231 Immobilisations corporelles en cours		20 000.00 €
RECETTES INVESTISSEMENT Chapitre 16 : Emprunt et dettes Compte 1641 : Emprunt	75 000.00 €	

Vote du conseil municipal :

Pour : 23 voix

Contre : xx voix

Abstention : xx voix

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire

GUILLAUME LOUIS

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.